



# **REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

## **DIPLÔME DE LA NOUVELLE CALEDONIE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Niveau 3

VERSION : 2020

## SOMMAIRE

1.1.	Définition de l'emploi type.....	3
1.2.	Références de la certification.....	3
3.1.	Modalités d'accès à la formation.....	5
3.2.	Conditions et modalités d'accès à la certification.....	7
3.2.1.	Accès suite à un parcours continu de formation.....	7
3.2.2.	Accès suite à un parcours de formation dans le cadre d'un cumul de CPU.....	7
3.2.3.	Accès par la VAE.....	7
3.2.4.	Mesures transitoires.....	7
3.2.5.	Equivalences.....	8
3.2.6.	Accès aux personnes en situation de handicap.....	8
4.1.	Modalités d'évaluation des candidats issus d'un parcours de formation.....	9
4.2.	Modalités d'évaluation des candidats VAE.....	13
4.3.	Synthèse des modalités d'évaluation.....	14
5.1.	Composition et fonctionnement du jury.....	20
5.2.	Conditions particulières de surveillance et de confidentialité des épreuves.....	20
5.3.	Plateau technique.....	20
5.4.	Aménagements d'épreuve pour les personnes en situation de handicap.....	22
ANNEXE 1	FICHE D'ÉVALUATION COMPÉTENCE 9 SOINS D'URGENCE.....	29
ANNEXE 2	EVALUATION DES COMPÉTENCES EN STAGE.....	30
ANNEXE 3	SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS RÉALISÉES LORS DES STAGES CLINIQUES.....	32
ANNEXE 4	LIVRET DE PRÉSENTATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE.....	34

# 1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI TYPE

## 1.1. DEFINITION DE L'EMPLOI TYPE

L'auxiliaire de puériculture intervient auprès des enfants dans l'objectif d'assurer la continuité de la vie, leur bien-être et le développement de leur autonomie. Pour cela, elle assure les soins d'hygiène, l'habillement et les repas. Elle réalise également des activités d'éveil et d'éducation.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

L'auxiliaire de puériculture participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.

## 1.2. REFERENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau de Qualification : 3<sup>1</sup>

---

Domaine : J - Santé

---

Spécialité : NSF 331- santé

---

Fiche ROME : J 1304 – aide en puériculture

---

Formacode® : 43441 – auxiliaire puériculture

---

<sup>1</sup> Dans le cadre national des certifications professionnelles de 2019, Niveau V dans la nomenclature de 1969

## 2. CERTIFICATS PROFESSIONNELS UNITAIRES

Le diplôme d'auxiliaire de puériculture est composé de 9 (neuf) certificats professionnels unitaires (CPU) qui valident les compétences suivantes.

CERTIFICAT PROFESSIONNEL UNITAIRE	COMPETENCES	
CPU 1	C1	Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif
CPU 2	C2	Apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
CPU 3	C3	Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
CPU 4	C4	Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
CPU 5	C5	Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
CPU 6	C6	Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et lieux d'accueil de la petite enfance
CPU 7	C7	Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
CPU 8	C8	Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle
CPU 9	C9	Identifier et prendre en charge une situation d'urgence à caractère médical

## 3. MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION ET A LA FORMATION

### 3.1. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

#### 3.1.1. Prérequis d'accès à la formation

L'admission en formation conduisant au diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'auxiliaire de puériculture est subordonnée à la réussite à des épreuves d'évaluation des prérequis. Ces épreuves sont organisées par l'organisme de formation sous contrôle de l'autorité certificatrice.

Les épreuves de sélection comprennent un dossier de candidature, des tests de niveau et un entretien d'évaluation. Aucune condition de diplôme n'est requise pour passer les tests de niveau.

Sont dispensés de ces tests de niveau :

- Les candidats titulaires d'un diplôme d'enseignement général de niveau 4 ou supérieur ;
- Les candidats titulaires d'une certification professionnelle de niveau 4 au minimum, enregistrée au RCP NC ou au RNCP ;
- Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 dans le secteur sanitaire ou social, inscrit au RCP NC ou au RNCP.

#### 3.1.2. Dossier de candidature

Les candidats déposent un dossier de candidature directement auprès de l'organisme de formation.

Le dossier comporte les pièces suivantes :

- 1° La copie d'une pièce d'identité ;
- 2° un curriculum vitae ;
- 3° un document décrivant leur projet professionnel et leur motivation à exercer la profession d'auxiliaire de puériculture, ainsi que, le cas échéant, leurs expériences personnelles ou professionnelles en lien avec ce métier. Ce document comprend entre 2 et 5 pages ;
- 4° pour les candidates ayant interrompu leur formation, sous statut scolaire ou étudiant, depuis moins de 2 ans, la copie de leurs relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- 5° selon la situation de la candidate, les attestations de travail ;
- 6° selon la situation de la candidate, sa demande éventuelle de dispense de formation et de certification tel que prévu au point 3.1.7 «*allègement de formation et dispense de certification*» du présent référentiel, accompagné de la copie des originaux de ses diplômes ;
- 7° un certificat médical attestant que la candidate ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession ;
- 8° une attestation justifiant d'une maîtrise de base des outils bureautiques et de l'outil internet.

Les candidates peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec l'accompagnement d'enfants.

#### 3.1.3. Tests de niveau

Ces tests écrits sont anonymes et permettent de vérifier que la candidate maîtrise les compétences minimales nécessaires pour pouvoir suivre la formation dans de bonnes conditions. Ces compétences sont définies dans le référentiel du certificat de compétences essentielles de la Nouvelle-Calédonie<sup>2</sup> :

1. Domaine 1- Communiquer dans son environnement de travail
  - C 3 : comprendre une information sous diverses formes
  - C 4 : se faire comprendre par écrit
2. Domaine 2 - Réfléchir et résoudre des problèmes
  - C 7 : manipuler des quantités et des volumes
  - C 8 : se repérer dans l'espace et le temps
  - C 9 : Mobiliser le raisonnement logique

Concernant le domaine 1, la candidate répond à des questions à partir de supports écrits portant sur le domaine sanitaire et social.

Concernant le domaine 2, la candidate répond à des QCM, QROC ou exercices courts.

L'ensemble de ces compétences doit être validé pour que la candidate passe l'entretien d'évaluation.

La grille d'évaluation détaillée est validée par l'autorité certificatrice.

<sup>2</sup> Arrêté n°2017-1495/GNC du 4 juillet 2017 relatif au certificat de compétences essentielles de la NC

### 3.1.4. Entretien d'évaluation

Cet entretien permet d'évaluer les aptitudes et motivations des candidates à exercer le métier d'auxiliaire de puériculture et leurs capacités à suivre la formation :

- a. Les aptitudes personnelles de la candidate en matière de :
  - sociabilité,
  - capacité à travailler seul et en équipe,
  - capacité d'adaptation et d'organisation.
- b. La motivation par rapport à l'emploi :
  - connaissances du contexte d'exercice,
  - connaissances et acceptation des contraintes du métier.
- c. La capacité d'investissement et d'adhésion du candidat pour son futur parcours de formation.

Il a aussi pour objectif de vérifier le niveau de maîtrise de la compréhension et de l'expression orale sur la base du référentiel du certificat de compétences essentielles de la Nouvelle-Calédonie :

Domaine 1 - Communiquer dans son environnement de travail

C1 : comprendre un message oral

C2 : se faire comprendre oralement

Cet entretien d'une durée de 30 minutes maximum, mené par un binôme d'évaluateurs, se déroule ainsi :

- 5 à 10 minutes pendant lesquelles la candidate se présente, décrit son parcours scolaire ou professionnel et explique ce qui l'amène à faire le choix de ce métier,
- 20 minutes environ pendant lesquelles la candidate est interrogée sur ses aptitudes personnelles, sa motivation par rapport à l'emploi et sa capacité d'investissement dans la formation.

A l'issue de l'entretien, seules peuvent prétendre entrer en formation, les candidates ayant atteint le niveau requis exigé en termes d'aptitude et de motivation.

L'entrée effective en formation est conditionnée au nombre de places ouvertes et aux critères de prise en charge définis par le financeur de l'action de formation.

Par ailleurs, il sera exigé de la stagiaire la production, avant l'entrée au premier stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en Nouvelle-Calédonie.

### 3.1.5. Commission d'évaluation

Les membres de la commission d'évaluation sont désignés par le directeur de l'organisme de formation.

La commission d'évaluation chargée d'évaluer les candidates est composée :

- Du directeur de l'organisme de formation ou son représentant
- Des formateurs de l'organisme de formation, cadres de santé ou infirmiers ou puéricultrices
- De cadres de santé infirmiers ou infirmiers ou puéricultrices ou auxiliaires de puériculture, ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle-

Participent aux décisions d'admission au moins un tiers des personnes ayant évalué les candidats.

### 3.1.6. Confirmation d'entrée en formation

Si dans les quinze jours ouvrés suivant l'affichage des résultats, une candidate classée sur la liste principale ou sur la liste complémentaire n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer en formation, elle est présumée avoir renoncé à son admission ou à son classement sur la liste complémentaire et sa place est proposée à la candidate inscrite en rang utile sur cette dernière liste.

### 3.1.7. Allègements de formation et dispense de certification

Les personnes titulaires d'un des diplômes listés ci-dessous, ou leur équivalent, ou de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2) valide, peuvent bénéficier d'un allègement de formation pour les modules indiqués dans le tableau ci-dessous et sont dispensés des épreuves de certification correspondant.

Diplômes	CPU	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Aide-soignant			X		X	X	X	X	X	
Auxiliaire de vie sociale AVS ou mention complémentaire aide à domicile					X	X		X		
Aide Médico-Psychologique AMP					X	X		X	X	
Accompagnateur d'Autonomie de la Personne (AAP) ou Assistante de vie aux familles					X	X				
Accompagnatrice de vie (ADV)					X	X		X	X	
Baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne »					X		X	X	X	
Baccalauréat professionnel « services aux personnes et aux territoires »					X			X	X	
AFGSU 2										X

## 3.2. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION

### 3.2.1. Accès suite à un parcours continu de formation

Peuvent se présenter aux épreuves de certification les candidates ayant suivi la totalité des modules de formation, sauf dispenses prévues au point 3.1.7 ci-dessus et n'ayant pas eu plus de 5 jours d'absence durant leur parcours de formation.

En cas d'absences d'une durée cumulée supérieure à 5 jours, le directeur de l'organisme de formation peut, exceptionnellement, autoriser certaines personnes à se présenter aux épreuves de certification. Les conditions à réunir pour bénéficier de cette disposition sont définies par le conseil pédagogique mis en place au sein de l'organisme de formation (cf cahier des charges de formation : points 2.5 « *congés et absences des élèves* » et 3.3 « *le conseil pédagogique* »).

### 3.2.2. Accès suite à un parcours de formation dans le cadre d'un cumul de CPU

Le diplôme peut s'acquérir par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

### 3.2.3. Accès par la VAE

La candidate souhaitant acquérir le diplôme d'auxiliaire de puériculture par la validation des acquis de l'expérience doit justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu de ce diplôme.

La durée totale d'activité cumulée (en équivalent temps plein) exigée est de trois ans, soit 6084 heures (base de 39h/semaine).

Ne sont prises en considération dans ce décompte que les activités exercées au cours des douze dernières années, mesurées à compter de la date du dépôt du dossier de recevabilité.

Le candidat doit présenter une AFGSU 2 en cours de validité.

### 3.2.4. Mesures transitoires

Sans objet

### **3.2.5. Equivalences**

Le diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'auxiliaire de puériculture est délivré par la Nouvelle-Calédonie, sur leur demande, aux étudiants sages-femmes qui, après avoir été admis en deuxième année, ont interrompu leurs études, soit en cours de formation, soit à l'issue d'un échec au diplôme d'Etat.

Cette disposition est applicable pour les étudiants sages-femmes titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 en cours de validité ayant suivi leurs études dans le cadre du programme des études défini par l'arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme, ou dans le cadre du programme des études antérieur à celui-ci.

Si le délai entre la demande et l'interruption de la formation est supérieur à cinq ans, la candidate doit justifier le suivi d'une formation d'actualisation de ses connaissances, suivi dans un organisme de formation habilité pour l'organisation de la formation d'auxiliaire de puériculture. L'organisme de formation réalise une évaluation des connaissances de la candidate. Sur cette base et après avis du conseil pédagogique, il détermine les contenus de formation individualisée à valider par le candidat. Ces étudiants doivent par ailleurs, effectuer et valider, sous la responsabilité de l'organisme de formation, les semaines de stage correspondant aux compétences 1 et 3 du référentiel professionnel, dont au moins une période dans une structure d'accueil pour enfants de moins de six ans ou pour enfants atteints d'un handicap et une période dans une structure sanitaire.

### **3.2.6. Accès aux personnes en situation de handicap**

Les candidates présentant un handicap peuvent déposer une demande d'aménagement des épreuves. Elles adressent leur demande à l'un des médecins désignés par la commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRHD-NC). Elles en informent l'autorité certificatrice et l'organisme de formation pour la mise en œuvre des mesures d'aménagement préconisées.

Le directeur de l'organisme de formation met en œuvre les mesures d'aménagement préconisées.



## 4. MODALITES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS

### 4.1. MODALITES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS ISSUS D'UN PARCOURS DE FORMATION

Les compétences attendues telles que définies dans le référentiel du diplôme sont évaluées tout au long de la formation.

#### 4.1.1. Nature des évaluations par compétence

Compétence	Epreuves en cours de formation	Stages cliniques
1	Epreuve écrite Mise en situation professionnelle	Evaluation de chaque compétence réalisée lors de chacun des stages cliniques (Cf. 4.1.3 page 13)
2	Epreuve écrite	
3	Mise en situation professionnelle	
4	Epreuve pratique	
5	Epreuve en 2 parties : une partie écrite et une partie orale	
6	Epreuve écrite	
7	Epreuve écrite ou orale	
8	Epreuve écrite	
9	QCM Epreuves pratiques	Néant

Chaque compétence est considérée comme acquise dès lors que :

- la candidate a validé la totalité des épreuves en cours de formation,
- et que trois quart des critères ont été jugé au moins deux fois comme maîtrisés (note supérieure ou égale à 3) lors de stages cliniques.

Le jury final a à sa disposition le livret d'évaluation en cours de formation de la candidate.

## 4.1.2. Epreuves en cours de formation

Compétence	Epreuves	Evaluateurs	Modalités organisations	Notation	Conditions de validation de la compétence
1	<b>Epreuve écrite en deux parties:</b> - une série de questions (QROC et/ou QCM) ; - un cas clinique.	Les puéricultrices, enseignants permanents, de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Durée : 2 heures. Epreuve anonyme.	Sur 20 points : - questions sur 8 points. - cas clinique sur 12 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves sans note inférieure à 8 sur 20 à l'une d'entre elles.
	<b>Epreuve de MSP</b> auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants et réalisation d'un ou deux soins.	Une puéricultrice, formatrice permanente de l'organisme de formation d'auxiliaires de puériculture ou d'un institut de formation de puéricultrices ou d'un organisme de formation en soins infirmiers et une auxiliaire de puériculture ou une puéricultrice ou une infirmière ou une sage-femme ou un cadre de santé ou un éducateur de jeunes enfants ou un éducateur spécialisé ou un cadre de santé. Ce dernier membre doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans et exercer au sein de la structure dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle.	Les mises en situation professionnelles se déroulent dans des structures où le candidat est en stage depuis au moins cinq jours.  Durée : entre 30 minutes et 1 h 30.  Chaque mise en situation professionnelle se décompose en deux parties : - analyse de la situation d'un enfant ou d'un groupe d'enfants dans le cadre de la participation au projet de soins: présentation du ou des enfants ; - réalisation d'une ou plusieurs activités d'éveil, ou d'un ou plusieurs soins.	Sur 20 points : - participation au projet de soins sur 8 points ; - réalisation du ou des soins sur 12 points.	
2	<b>Epreuve écrite :</b> une série de questions (QROC et/ou QCM)	Les puéricultrices, enseignants permanents, de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Durée : 1 heure 30. Epreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Compétence	Epreuves	Evaluateurs	Modalités organisations	Notation	Conditions de validation de la compétence
3	<b>Epreuve de MSP</b> auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants et réalisation de deux soins. .	Une puéricultrice, formatrice permanente de l'organisme de formation d'auxiliaires de puériculture ou d'un organisme de formation de puéricultrices ou d'un organisme de formation en soins infirmiers et une auxiliaire de puériculture ou une puéricultrice ou une infirmière ou une sage-femme ou un cadre de santé ou un éducateur de jeunes enfants ou un éducateur spécialisé ou un cadre de santé. Ce dernier membre doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans et exercer au sein de la structure dans laquelle se déroule la mise en situation professionnelle.	Les mises en situation professionnelles se déroulent dans des structures où la candidate est en stage depuis au moins cinq jours.  Durée : entre 30 minutes et 1 h 30.  Chaque mise en situation professionnelle se décompose en deux parties : - analyse de la situation d'un enfant ou d'un groupe d'enfants dans le cadre de la participation au projet de soins: présentation du ou des enfants ; - réalisation d'une ou plusieurs activités d'éveil, ou d'un ou plusieurs soins.	Sur 30 points : - participation au projet de soins sur 10 points. - réalisation du ou des soins sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 15 sur 30 sans note inférieure à 8 sur 20 à la réalisation des soins
4	<b>Epreuve pratique.</b>	Les formateurs et/ou intervenants assurant la formation	Organisée à l'institut ou en structure de soins ou dans un établissement d'accueil de la petite enfance. .	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
5	<b>Epreuve écrite et orale :</b> - formalisation sous forme d'un document écrit d'une situation relationnelle vécue en stage. - argumentation orale du document	Les puéricultrices, enseignants permanents, de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Travail personnel. Durée de l'oral : 20 min maximum.	Sur 20 points : - document écrit sur 12 points. - argumentation orale sur 8 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
6	<b>Epreuve écrite :</b> Une série de questions (QROC et/ou QCM)	Les puéricultrices, enseignants permanents, de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Durée : 1 heure. Epreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
7	<b>Epreuve écrite ou orale :</b> un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques.	Les puéricultrices, enseignants permanents, de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Organisée en institut ou en structure de soins. Durée : 1 heure.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.
8	<b>Epreuve écrite :</b> un cas concret présentant un contexte de travail.	Les puéricultrices, enseignants permanents de l'organisme de formation et/ou les enseignants extérieurs à l'organisme et participant à la formation	Durée : 1 heure. Epreuve anonyme.	Sur 20 points.	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Compétence	Epreuves	Evaluateurs	Modalités organisations	Notation	Conditions de validation de la compétence
<b>9</b> (pour les candidats non titulaires de l'AFGSU 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- QCM</li> <li>- Mises en situations pratiques</li> </ul>	Les formateurs agréés par un CESU (centre d'enseignement des soins d'urgence)	Organisée en institut	Gestes maîtrisés ou non (cf fiche d'évaluation individuelle de suivi AFGSU 2 en annexe 1, page 29)	

**Durée totale d'examen par candidat pour l'ensemble des CPU : entre 8h30 et 10h30**

En cas de non validation d'une compétence, la candidate a la possibilité d'être à nouveau évaluée une fois (dans la limite de 4 compétences) en repassant les épreuves prévues au point 4.1.1 ci-dessus avant la fin de la formation.

Dans le cas où la validation du module comporte deux épreuves, la candidate peut conserver, pour l'épreuve de rattrapage, la note égale ou supérieure à la moyenne obtenue à l'une d'entre elles.

#### 4.1.3. L'évaluation des stages cliniques

- A chaque stage, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de la stagiaire évaluent le niveau d'acquisition des compétences 1 à 8, sur la base des critères d'évaluation définis dans la grille d'évaluation des compétences en stage (Cf. annexe 2, page 30);
- Chaque critère est évalué, lors de chacun des stages, sur un des 4 niveaux:
  - 1 = non acquis,
  - 2 = en cours d'acquisition,
  - 3 = acquisition fragile,
  - 4 = acquisition assurée.
- Si la stagiaire n'a pu être évaluée sur un critère, celui-ci est noté à 0.

Le résultat obtenu pour chaque stage et chaque critère est reporté sur une grille de synthèse d'évaluation des stages (Cf. annexe 3, page 32)

#### 4.2. MODALITES D'EVALUATION DES CANDIDATS VAE

Après avoir obtenu sa recevabilité, le candidat transmet un livret 2 complété, dont un modèle est joint en annexe.

Sur la base de l'examen du livret de présentation des acquis de l'expérience et d'un entretien avec le candidat, le jury valide tout ou partie des compétences.

En cas de validation partielle, le candidat dispose d'un délai maximal de cinq ans à compter de la date de notification de la décision du jury, pour valider les compétences manquantes. Le jury peut émettre des recommandations soit pour le suivi et l'évaluation du ou des modules de formation correspondant aux compétences non validées, soit pour une expérience professionnelle prolongée ou diversifiée préalable à une nouvelle demande de validation des acquis de l'expérience.

Si le candidat opte pour un parcours de formation, il s'inscrit dans un organisme de formation habilité à dispenser la formation conduisant à l'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture. Dans ce cas, il est dispensé des épreuves de sélection exigées pour l'accès à la formation initiale. Il doit cependant assister aux cours et satisfaire aux évaluations sur la ou les compétences non acquises par la VAE.

**Durée totale d'examen par candidat pour l'ensemble des CPU : 1 heure**

## 4.3. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<p><b>Compétence1</b> Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif</p>	<p><b>Critères de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités réalisées avec l'enfant et les soins sont adaptées à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• son âge ;</li> <li>• ses capacités psychomotrices et psycho-affectives (motricité, niveau de langage,...) ;</li> <li>• sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de ses parents ou de sa famille ;</li> <li>• ses réactions avec les adultes et les autres enfants ;</li> </ul> </li> <li>- les activités choisies et proposées visent à développer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la créativité, les initiatives, le plaisir, l'intérêt, la découverte ;</li> <li>• l'estime de soi et l'autonomie ;</li> <li>• la socialisation de l'enfant ;</li> </ul> </li> <li>- la sécurité affective est recherchée ;</li> <li>- les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées ;</li> <li>- l'intimité et la pudeur en relation avec l'âge de l'enfant sont respectées ;</li> <li>- l'adhésion et la participation de l'enfant sont recherchées.</li> </ul> <p><b>Critères de compréhension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le candidat explique comment il recueille les données relatives aux besoins de l'enfant ;</li> <li>- le candidat explique comment il identifie les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant, son degré d'éveil, d'autonomie et ses capacités de développement ;</li> <li>- le candidat identifie et explique le lien entre les besoins de l'enfant et son âge, ses habitudes de vie, son environnement ;</li> <li>- le candidat explique comment il repère les réactions de l'enfant avec sa famille et les réponses apportées par les parents ;</li> <li>- le candidat explique comment il associe les parents aux soins et aux activités et les rassure.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<b>Compétence 2</b> apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	<p><b>Critères de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mesure des différents paramètres (température, diurèse, fréquence cardiaque, tension artérielle, fréquence respiratoire, poids, taille) est effectuée avec fiabilité ;</li> <li>- le lien entre la mesure des paramètres et le stade de développement de l'enfant ou l'état habituel de la personne est fait ;</li> <li>- les changements d'état et situations à risque sont repérés et les interlocuteurs compétents sont alertés en fonction du degré de risque.</li> </ul> <p><b>Critères de compréhension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le candidat explique comment il observe l'état de la personne et fait le lien entre les résultats de cette observation et les risques potentiels ;</li> <li>- le candidat identifie des signes de détresse et de douleur en lien avec l'état et la pathologie de la personne ;</li> <li>- le candidat fait des liens entre les modifications de l'état de la personne et les risques potentiels ;</li> <li>- le candidat explique comment il identifie les risques de maltraitance et sa façon de réagir</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPETENCE PROFESSIONNELLE	CRITERES D'EVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<p><b>Compétence 3</b> Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant (se déroule en fin de formation)</p>	<p><b>Critères de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la manière de réaliser le soin prend en compte l'âge de l'enfant, ses habitudes, sa culture, sa demande relative à son intimité et à son mode de vie et à la présence ou l'absence des parents ;</li> <li>- les informations essentielles sont sélectionnées en vue d'adapter les soins à l'enfant ;</li> <li>- l'accord de l'enfant est recherché dans la mesure du possible ;</li> <li>- les informations cliniques essentielles pour la réalisation du soin et les priorités sont recherchées et prises en compte ;</li> <li>- le matériel nécessaire est prévu avant les soins ;</li> <li>- les soins réalisés sont conformes aux consignes données et aux protocoles établis dans l'unité du début à la fin du soin ;</li> <li>- les informations essentielles sont sélectionnées en vue d'adapter les soins à l'enfant ;</li> <li>- tout est remis en ordre en fin de soin.</li> </ul> <p><b>Critères de compréhension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le candidat explique le recueil des informations essentielles à la réalisation des soins ;</li> <li>- le candidat explique comment il a informé l'enfant (et/ou ses parents) sur le soin et a cherché à recueillir son adhésion ;</li> <li>- le candidat explique comment il a réconforté l'enfant après le soin ;</li> <li>- le candidat explique les points clés de la réalisation du soin et les besoins de réajustement éventuel</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE	CRITERES D'ÉVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<p><b>Compétence 4</b> Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes</p>	<p><b>Critères de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités d'installation et de mobilisation de la personne, des aides à la marche, des déplacements et des transports par brancard sont réalisés de façon confortable et en sécurité, en tenant compte de son état, sa pathologie éventuelle, son degré d'autonomie et ses besoins, ainsi que des différents appareillages médicaux ;</li> <li>- le matériel est choisi de façon correcte selon les moyens mis à disposition sur le lieu d'exercice ;</li> <li>- les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé du patient.</li> </ul> <p><b>Critères de compréhension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le choix des gestes, des activités, des matériels et des techniques utilisés en fonction de l'état de la personne est justifié.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<p><b>Compétence 5</b> établir une communication adaptée à la personne et son entourage</p>	<p><b>Critères de résultat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une relation de confiance est établie;</li> <li>- la communication est adaptée en fonction de l'état de la personne;</li> <li>- l'information donnée est comprise par la personne et par son entourage ;</li> <li>- les attentes de la personne sont écoutées, entendues avec respect et prises en compte ;</li> <li>- des limites sont posées dans les situations d'agressivité, de crise ou de violence.</li> </ul> <p><b>Critères de compréhension :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les points forts et les points faibles sont identifiés dans une situation de relation donnée ;</li> <li>- Les difficultés rencontrées dans les situations relationnelles difficiles et les moyens pour y répondre sont explicités;</li> <li>- La notion de respect de la personne est commentée.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPETENCE PROFESSIONNELLE	CRITERES D'EVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<b>Compétence 6</b> utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux, médicosociaux et lieux d'accueil de la petite enfance	<b>Critères de résultat :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les techniques, les modes opératoires, les matériels et les produits sont adaptés au type de nettoyage réalisé et aux spécificités des locaux ;</li> <li>- les règles d'hygiène et de sécurité et les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés.</li> </ul> <b>Critères de compréhension :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les risques d'infections nosocomiales et les moyens de lutte sont identifiés et expliqués ;</li> <li>- les conséquences des infections nosocomiales sont identifiées ;</li> <li>- les erreurs réalisées ou les risques d'erreur et leurs conséquences sont identifiés dans une situation donnée.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Compétence 7</b> rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins	<b>Critères de résultat :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les informations essentielles relatives à la situation de la personne sont recherchées et transmises par écrit et par oral ;</li> <li>- le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés.</li> </ul> <b>Critères de compréhension :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'importance de la transmission des informations et les moyens de l'assurer efficacement sont expliqués ;</li> <li>- les conséquences d'une mauvaise transmission sont expliquées.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Compétence 8</b> organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle	<b>Critères de résultat :</b> L'activité du candidat prend en compte celle des autres membres de l'équipe. <b>Critères de compréhension :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importance de la prise en compte de l'activité des autres professionnels de l'équipe est expliquée ;</li> <li>- Le candidat explique qui sont les membres de l'équipe de travail, quel est son positionnement dans l'équipe et les limites de son champ d'intervention.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

COMPETENCE PROFESSIONNELLE	CRITERES D'EVALUATION	VOIE FORMATION					VOIE VAE	
		Epreuve écrite	Epreuve orale	Epreuve pratique	Mise en situation professionnelle	Stage clinique	Livret 2	Entretien
<b>Compétence 9</b> <b>Identifier et prendre en charge une urgence à caractère médical</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gestes techniques sont adaptés à l'urgence</li> <li>- L'aide-soignant informe les personnes compétentes pour prendre le relai dans la prise en charge</li> <li>- L'urgence à caractère médical est identifiée.</li> <li>- L'urgence à caractère médical est prise en charge.</li> <li>- L'urgence vitale, le risque potentiel ou les risques collectifs sont pris en charge</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## 5. MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES

### 5.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU JURY

Pour les candidats de la voie formation, le jury pour la délivrance du diplôme d'auxiliaire de puériculture est composé de 6 personnes :

1. Un représentant de la DASS ;
2. Le directeur de l'organisme de formation ou son représentant;
3. Un formateur permanent au sein de l'organisme de formation, puéricultrice cadre de santé ou puéricultrice ;
4. Trois professionnels en exercice ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle :
  - une puéricultrice ou un infirmier, éventuellement cadre de santé, travaillant dans une unité de soins accueillant des enfants (maternité, pédiatrie, néonatalogie...);
  - une auxiliaire de puériculture ;
  - un directeur ou un cadre de direction d'établissement sanitaire, social, médico-social ou d'accueil de la petite enfance employant des auxiliaires de puériculture.

Pour les candidats de la voie validation des acquis de l'expérience, le jury est composé de quatre personnes :

1. Un représentant de la DASS ;
2. Trois professionnels en exercice ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle :
  - une puéricultrice ou un infirmier, éventuellement cadre de santé, travaillant dans une unité de soins accueillant des enfants (maternité, pédiatrie, néonatalogie...);
  - une auxiliaire de puériculture;
  - un directeur ou un cadre de direction d'établissement sanitaire, social, médico-social ou d'accueil de la petite enfance employant des auxiliaires de puériculture.

Les membres du jury ne peuvent avoir aucun lien hiérarchique ni être parents ou alliés du candidat.

Les professionnels membres du jury ne peuvent avoir exercés la fonction de tuteur d'un stagiaire en stage clinique.

### 5.2. CONDITIONS PARTICULIERES DE SURVEILLANCE ET DE CONFIDENTIALITE DES EPREUVES

L'organisateur des épreuves informe les candidats des documents ou dispositifs autorisés et ceux interdits lors des épreuves. Toutes les épreuves écrites sur table sont anonymes.

### 5.3. PLATEAU TECHNIQUE

L'organisme de formation a l'obligation de fournir les locaux et équipements nécessaires à la mise en œuvre des épreuves d'examen tels que détaillé ci-dessous.

#### 5.3.1. Locaux

Désignation et description des locaux	Observations
1 salle d'au minimum 30 m <sup>2</sup> équipée de tables et de chaises pouvant accueillir 12 à 15 candidats dans des conditions permettant la confidentialité des épreuves.	Locaux répondant aux normes d'un établissement recevant du public (sécurité et accessibilité, rampes pour personnes à mobilité réduite...)
1 salle de travaux pratiques permettant la réalisation de soins et de soins d'urgence en milieu professionnel.	
Des toilettes pouvant accueillir du public et des personnes à mobilité réduite.	

#### 5.3.2. Equipements

Désignation et description	Dotation collective	Dotation individuelle
<b>Postes de travail</b>	1 chambre aménagée	
<b>Machines et matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 mannequin enfant</li> <li>- 1 mannequin nourrisson</li> <li>- 1 lit médicalisé</li> <li>- 1 lit bébé</li> <li>- 1 incubateur</li> <li>- 1 table à langer</li> <li>- 1 table de chevet</li> <li>- 1 desserte de lit adaptable</li> <li>- Table + chaise</li> </ul>	

Désignation et description	Dotation collective	Dotation individuelle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fauteuil</li> <li>- 1 fauteuil roulant</li> <li>- 1 Lève-personne</li> <li>- 1 chariot pour le linge</li> <li>- 1 pèse bébé</li> <li>- 1 baignoire</li> </ul> <p><b>Matériel spécifique AFGSU :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de simulation avec accessoires et consommables <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mannequin adulte avec écran de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- corps entier</li> <li>- tronc</li> </ul> </li> <li>- Mannequin enfant</li> <li>- Mannequin nourrisson</li> <li>- Maquillage</li> <li>- Casque intégral motard</li> <li>- Lit hospitalier</li> </ul> </li> <li>• Matériel d'urgence avec tous les consommables <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valise ou chariot d'urgence complet avec matériel de soin</li> <li>- Bouteille d'oxygène ou prise murale</li> <li>- Ballon insufflateur avec réserve : <ul style="list-style-type: none"> <li>- adulte</li> <li>- enfant</li> <li>- nourrisson</li> </ul> </li> <li>- Masques haute concentration</li> <li>- Appareil d'aspiration électrique</li> </ul> </li> <li>• Matériel de simulation de défibrillation : DAE automatique et semi-automatique</li> <li>• Matériel de surveillance <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareil de mesure de pression artérielle</li> <li>- Oxymètre de pouls</li> </ul> </li> <li>• Matériel d'immobilisation et de contention <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colliers cervicaux multi tailles</li> <li>- Attelles de membre</li> <li>- Matelas à dépression</li> </ul> </li> <li>• Matériel de relevage : Brancard allant au sol</li> <li>• Matériels et équipements de protection individuelle (EPI) face à un risque collectif <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection cutanée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- tenues carbonées</li> <li>- tenues de décontamination</li> <li>- gants NG pour tenue carbonée</li> <li>- gants Butyle</li> <li>- gants Vinyle</li> <li>- sur chaussons</li> <li>- sur blouses</li> <li>- lunettes</li> </ul> </li> <li>- Protection respiratoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- masques complets à cartouche filtrante (CF)</li> <li>- CF d'exercice</li> <li>- cagoules de fuite</li> <li>- demi-masques FFP2 ou 3</li> </ul> </li> <li>- Détection : <ul style="list-style-type: none"> <li>- appareils de détection de contamination et/ou de contrôle de décontamination</li> </ul> </li> <li>- Divers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mannequins</li> <li>- brancards pour décontamination</li> <li>- matériels de découpe de vêtements</li> <li>- feuilles de Vinyle</li> <li>- matériels de balisage pour constitution de sacs</li> <li>- gants poudreux</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	
<p><b>Petits équipements et matériels consommables</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sacs poubelles et poubelles (circuit du linge et circuit des déchets)</li> <li>- Draps, linge, matériel nécessaire pour la toilette au lit,</li> <li>- Haricot</li> <li>- Matériel pour mesurer les constantes (thermomètre, tensiomètre enfant...)</li> <li>- Toise enfant et mètre ruban</li> <li>- Couches</li> </ul>	
<p><b>Equipements Protection Individuelle (EPI)</b></p>		<p>Gants / Masques Charlottes /tabliers</p>

#### **5.4. AMENAGEMENTS D'ÉPREUVE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'aménagement d'épreuves (conditions particulières d'installation, de temps et d'assistance) est subordonné à la production d'un certificat médical qui précise la nature des aménagements que nécessite le handicap du candidat.

## 6. CONDITIONS DE DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

### 6.1. VOIE FORMATION CONTINUE ET DISCONTINUE

Sont déclarés reçues au diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'auxiliaire de puériculture les candidates qui ont validé l'ensemble des compétences définies dans le référentiel professionnel.

La candidate n'ayant pas validé l'ensemble des CPU dispose d'un délai de 5 ans à compter de la date de validation du premier CPU pour valider les CPU manquants et obtenir le diplôme. Selon le cas, elle doit obligatoirement suivre à nouveau le module de formation et, le cas échéant le stage clinique, pour lesquels l'évaluation n'a pas été validée. Pendant ce délai, la candidate n'a pas à repasser les épreuves de sélection.

### 6.2. VOIE VAE :

Une compétence est jugée acquise si le candidat maîtrise au minimum les trois quart des critères d'évaluation de chaque compétence.

Le diplôme de d'auxiliaire de puériculture est délivré au candidat ayant validé l'ensemble des compétences.

Le candidat n'ayant pas validé l'ensemble des CPU dispose d'un délai de 5 ans à compter de la date de validation du premier CPU pour valider les CPU manquants et obtenir le diplôme

## 7. GLOSSAIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

### A

#### Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

#### Allègement de formation

Possibilité pour un stagiaire de ne pas suivre les enseignements ou de ne pas réaliser un stage pratique obligatoire mais celui-ci a cependant l'obligation de subir les épreuves de certification.

#### Attitude

L'attitude est « l'état d'esprit » d'un sujet vis-à-vis d'un autre objet, d'une action, d'un individu ou d'un groupe. Le savoir-être de quelqu'un. C'est une prédisposition mentale à agir de telle ou telle façon. Elle désigne surtout une intention et n'est donc pas directement observable.

#### Aptitude

Les aptitudes sont les prédispositions d'un individu pour accomplir une tâche donnée. C'est une notion qui se distingue de celle des compétences qui s'acquièrent davantage avec l'expérience. Les aptitudes s'opposent aux attitudes dans le sens où les premières mettent l'accent sur la performance tandis que les deuxièmes relèvent davantage la personnalité d'une personne en lien avec ses valeurs et ses intérêts.

### C

#### Certificat

La certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

#### Certificat de Compétences Essentielles (CCE)

C'est un certificat délivré par la Nouvelle-Calédonie qui valide la maîtrise des compétences essentielles qui constituent un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes nécessaires à une intégration dans le monde professionnel. Elles sont également nécessaires à l'épanouissement et au développement personnel des individus, à leur inclusion sociale, à une citoyenneté active.

#### Certificat professionnel unitaire (CPU)

Les certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie sont constituées d'un ou plusieurs certificats professionnels unitaires qui correspondent à une activité de l'emploi et aux compétences qui sont attendues pour la réaliser. A l'issue de l'évaluation par le jury, celui-ci peut délivrer l'ensemble des CPU constituant le diplôme qui est alors délivré au candidat ou seulement une partie de ces CPU. Le candidat dispose alors de 5 ans pour finaliser son parcours de certification et valider les CPU manquants.

#### Certification professionnelle

Une certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

#### Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

#### Connaissance

La connaissance correspond à l'ensemble structuré des informations assimilées et intégrées dans un cadre de référence qui permet à l'entreprise de conduire ses activités et d'opérer dans un contexte spécifique, en mobilisant pour ce faire des interprétations différentes, partielles et pour partie contradictoires.

#### Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.



## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles

## D

---

### Diplôme

La certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

## E

---

### Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

### Epreuve

Il s'agit d'un temps d'une durée prédéfinie durant lequel les compétences acquises par le candidat vont être évaluées. Selon la compétence à évaluer, elles peuvent être de plusieurs natures : mise en situation proche de l'exercice réelle, questionnaire à choix multiple, étude de cas, entretien avec le jury...

Le référentiel de certification précise le nombre, la nature, le contenu et la durée de chacune des épreuves que devra subir le candidat pour valider l'ensemble des compétences.

### Equivalence de CPU

L'équivalence est accordée à un candidat qui justifie d'avoir obtenu un diplôme ayant des contenus équivalents ou très proches de la certification visée. Le candidat de la voie formation ne suit pas les enseignements ou ne réalise pas les stages pratiques obligatoires et ne subit les épreuves de certification.

### Evaluation

Processus d'attestation officielle des acquis d'apprentissage réalisés par la délivrance d'unités ou de certifications : Ensemble des méthodes et procédures utilisées pour apprécier ou juger la performance (savoirs, savoir-faire et/ou compétences) d'un individu, et débouchant habituellement sur la certification.

## F

---

### Formacode®

Le thésaurus Formacode® créé par le Centre Inffo permet :

- d'indexer les domaines de formations mais aussi les publics, les moyens et méthodes pédagogiques, les types de certifications...
- de gérer des bases de données sur l'offre de formation
- d'explorer plus facilement des bases de données sur la formation
- d'établir un carrefour entre les nomenclatures « emplois » et « formations » (Rome, NSF et GFE)

## J

---

### Jury

Le jury regroupe l'ensemble des personnes chargées d'évaluer les candidats à une certification. Il est composé de professionnels exerçant eux-mêmes l'activité et/ ou de formateurs du secteur concerné.

**N****Niveau de certification**

Il sert à indiquer le niveau de qualification nécessaire pour occuper un métier ou un poste dans le monde professionnel.

Cadre national et européen 2019	Niveau de formation	Nomenclature 1969
1		
2		
3	Niveau BEP/CAP	V
4	Niveau BAC	IV
5	Niveau égal à BAC + 2	III
6	Niveau égal à BAC + 3	II
7	Niveau Master	I
8	Niveau Doctorat	

**Nomenclature des spécialités de formation - NSF**

La nomenclature des spécialités de formation en usage actuellement est celle de 1994. Elaborée dans le cadre du CNIS, elle a pour vocation de couvrir l'ensemble des formations, quel qu'en soit le niveau :

- initiales ou continues,
- secondaires ou supérieures,
- professionnelles ou non.

**P****Plateau technique**

Il s'agit de l'ensemble des locaux, équipements, outillages individuels ou collectifs, matières d'œuvre ou documentations nécessaires pour l'organisation des épreuves de certification.

**Q****Questionnaire à choix multiple (QCM)**

Un questionnaire à choix multiples (QCM) est un outil d'évaluation dans lequel sont proposées plusieurs réponses pour chaque question. Une ou plusieurs de ces propositions de réponse sont correctes. Les autres sont des réponses erronées, également appelées « distracteurs ». Le QCM permet de voir qu'un candidat a bien compris et retenu une réponse juste et qu'il est capable d'identifier les erreurs.

**R****Référentiel de certification (RC)**

Le référentiel de certification est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté de création du diplôme) qui s'applique aux certifications de la Nouvelle-Calédonie. Le référentiel de certification est établi à partir des activités et compétences professionnelles détaillées dans le référentiel professionnel

Il décrit notamment :

- les modalités et procédures d'évaluation et notamment la nature des évaluations,
- leur durée,
- la composition du jury et la qualité des évaluateurs,
- la description du plateau technique,
- les voies d'accès à la certification,
- les éventuelles conditions particulières d'obtention.

**Référentiel Professionnel (RP)**

Le référentiel professionnel est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux certifications de la Nouvelle-Calédonie. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

**Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC)**

Il s'agit d'un site Internet qui répertorie l'ensemble des certifications professionnelles reconnues par la Nouvelle-Calédonie qu'elles soient délivrées par la Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les branches professionnelles ou tout autre certificateur public ou privé.

## **Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME)**

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois est géré par Pôle Emploi. Il est constitué de fiches métiers qui font le lien avec le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

## **S**

---

### **Savoir (voir connaissance)**

Le savoir est une donnée, un concept, une procédure ou une méthode qui existe à un temps donné hors de tout sujet connaissant et qui est généralement codifié dans des ouvrages de référence.

### **Savoir-faire**

Le savoir-faire est constitué de l'ensemble des tâches et des pratiques de travail qui y est associé mis en œuvre dans le cadre des situations de travail rencontrées dans l'emploi visé par la certification.

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, la capacité à opérer et à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Savoir-faire relationnel (savoir être)**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

### **Savoir-faire organisationnel (savoir être)**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

## **V**

---

### **Validation des acquis de l'expérience**

Reconnue depuis 2010 par le code du travail, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience notamment professionnelle ou liée à l'exercice de responsabilités syndicales, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Diplômes, titres et certificats sont ainsi accessibles grâce à l'expérience (et non uniquement par le biais de la formation initiale ou continue) selon des dispositions définies par chaque certificateur.

## 8. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

### ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET INGENIERIE DE CERTIFICATION

- Catherine **CATALDO**, DFPC, ingénieure en certification professionnelle

### DIRECTION TECHNIQUE NOUVELLE-CALEDONIE

- Carole **PERRAUDEAU**, DASS-NC, contrôleur technique et pédagogique

### PROFESSIONNELS

#### EMPLOYEURS

- Nathalie **CHEVALIER PFAU**, Centre Hospitalier Territorial, cadre supérieure de santé et puéricultrice
- Patricia **PEDRE**, Direction Provinciale Des Affaires Sanitaires Et Sociales de la Province sud, cadre de santé, chef du service de la gestion du personnel
- Emilie **GUILLAUD**, Direction Des Affaires Sanitaires Et Sociales et des problèmes de société de la Province nord, chargée de mission petite enfance
- Cécile **BONNET**, Croix-Rouge Petite enfance, directrice de la maison du petit enfant

#### SALARIES

- Marthe **TILLON**, clinique Kuindo Magnin, auxiliaire de puériculture DE

**ANNEXE 1 FICHE D'ÉVALUATION COMPÉTENCE 9 SOINS D'URGENCE**

Diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle-Calédonie  
Compétence 9 : Identifier et prendre en charge une situation d'urgence à caractère médical  
**FICHE D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE**

<b>NOM DE NAISSANCE</b>		<b>ORGANISME DE FORMATION</b>	
<b>NOM D'USAGE</b>		<b>DATES DE FORMATION</b>	
<b>PRENOM</b>			

Module, gestes de secours	Présence	Geste correct	Observations
<b>MODULE 1 : urgences vitales (9h)</b>			
Inconscient qui respire - LVA et PLS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Arrêt cardiaque :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Compressions thoraciques adulte, enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Compressions thoraciques nourrisson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation de l'insufflateur manuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Bouche à bouche, bouche à bouche et nez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Utilisation du DSA et matériel d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Utilisation matériel de surveillance non invasif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Obstruction des voies aériennes :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Tapes dorsales adulte, nourrisson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Manœuvre de Heimlich	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Manœuvre de Mofenson nourrisson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Hémorragie externe :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Compression manuelle directe + relais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Garrot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mise en situation n°1 de détresse vitale : Comportement adapté (protection, alerte, gestes et surveillance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mise en situation n°2 de détresse vitale : Comportement adapté (protection, alerte, gestes et surveillance)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

MODULE 2 : urgences potentielles (6h)	Présence	Geste correct	
Hygiène – risque infectieux	<input type="checkbox"/>		
Traumatisme :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Notion de relevage brancardage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Retrait du casque intégral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation des moyens d'immobilisation (colliers cervicaux, attelles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Détresse non vitale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Accouchement inopiné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

MODULE 3 : risque collectif, théorie	Présence	Réponses aux QCM	
Risque collectif théorie 3 h Les signaux d'alerte aux populations Information sur le plan blanc et risque NRBC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risque collectif pratique 1h30 S'habiller face à un risque NRBC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

SIGNATURE DU FORMATEUR :

## ANNEXE 2 EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE

Diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle-Calédonie  
FICHE D'EVALUATION DE STAGE CLINIQUE

<b>NOM DE NAISSANCE</b>	<b>ORGANISME DE FORMATION</b>
<b>NOM D'USAGE</b>	<b>DATES DE FORMATION</b>
<b>PRENOM</b>	
<b>STRUCTURE D'ACCUEIL</b>	<b>DATES DE STAGE</b>
<b>TYPE DE SERVICE</b>	<b>DUREE DES ABSENCES<sup>3</sup></b>

*Pour chaque ligne de critère évaluable, mettre une croix dans la colonne appropriée  
0 = non évalué ; 1 = non acquis, 2 = en cours d'acquisition, 3 = acquisition fragile, 4 = acquisition assurée*

<b>Compétence 1 : Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif</b>					
<b>1- Le recueil d'informations</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Le recueil des informations liées à la situation de l'enfant est pertinent					
Les besoins essentiels sont identifiés avec fiabilité et exhaustivité					
La culture, les habitudes de vie et les choix de l'enfant et de ses parents sont pris en compte					
L'autonomie et les capacités de l'enfant sont repérées					
Des actions visant à développer les capacités motrices et psychoaffectives sont identifiées					
<b>2- Mise en œuvre des activités d'éveil, de la vie quotidienne et d'aide aux parents</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les activités mises en œuvre prennent en compte les capacités de l'enfant					
Les activités visent à développer l'autonomie de l'enfant					
La sécurité affective est recherchée					
Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées					
Le confort et la pudeur en relation avec l'âge de l'enfant sont respectés					
L'adhésion et la participation de l'enfant sont recherchées					
La collaboration avec les parents est recherchée					

<b>Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie</b>					
<b>1- Evaluation de l'état clinique d'une personne</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
L'observation de l'état clinique est fiable					
Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés					
Les situations d'urgence sont repérées et l'alerte est donnée					
<b>2- Mesure des paramètres vitaux</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement					
La mesure des paramètres vitaux est exacte					
La retranscription des paramètres vitaux est correcte					

<b>Compétence 3 : Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant</b>					
<b>1- Respect des règles d'hygiène</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
La technique de lavage de mains est maîtrisée					
Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées					
<b>2- Réalisation des soins</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les soins sont réalisés avec efficacité					
Les soins réalisés sont adaptés à l'état de l'enfant					
Les règles de sécurité sont respectées					
Les ressources de l'enfant sont prises en compte					

<sup>3</sup> En heures

<b>Compétence 4 : Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne					
Le matériel est choisi de façon correcte					
Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées					
Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées					

<b>Compétence 5 : Établir une communication adaptée à la personne et son entourage</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
La communication est effective					
La technique d'écoute est adaptée					
Le langage est adapté					
L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage					
Les attentes de la personne sont prises en compte					
L'élève fait preuve de maîtrise de soi					

<b>Compétence 6 : Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et lieux d'accueil de la petite enfance</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement					
Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés					
Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés					

<b>Compétence 7 : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les informations communiquées sont fiables et exactes					
L'élève fait preuve de discernement pour la transmission des informations					
Les règles et modes de transmission de l'unité de travail sont respectées					
Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés					

<b>Compétence 8 : Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Les limites de la fonction d'auxiliaire de puériculture sont connues et respectées					
Les outils de planification des activités et des soins de l'unité de travail sont utilisés					
Le travail est organisé en fonction des priorités					
La collaboration avec l'équipe est effective					

### Appréciation générale

Implication de l'élève auxiliaire de puériculture pour l'acquisition de capacités dans les unités de compétence (curiosité intellectuelle, dynamisme et ponctualité) :

---



---



---



---



---



---



---

Date :

Cachet du lieu de stage

Nom et signature du (des) responsable(s) de l'accueil en stage :

Signature du stagiaire :

## ANNEXE 3 SYNTHÈSE DES EVALUATIONS REALISEES LORS DES STAGES CLINIQUES

Diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle-Calédonie			
Compétence 9 : Identifier et prendre en charge une situation d'urgence à caractère médical			
<b>SYNTHÈSE DES EVALUATIONS LORS DES STAGES CLINIQUES</b>			
<b>NOM DE NAISSANCE</b>		<b>ORGANISME DE FORMATION</b>	
<b>NOM D'USAGE</b>		<b>DATES DE FORMATION</b>	
<b>PRENOM</b>			

0 = non évalué (non réalisable) ; 1 = non acquis, 2 = en cours d'acquisition, 3 = acquisition fragile, 4 = acquisition assurée

Compétence 1	VALIDÉE	Nb minimum de critères à valider : 9				Nombre critères validés : 9				
		Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final	
<b>Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif</b>	Critère 1	Le recueil des informations liées à la situation de l'enfant est pertinent	0	2	3	4	4	4	4	VALIDE
	Critère 2	Les besoins essentiels sont identifiés avec fiabilité et exhaustivité	1	2	2	3	3	3	3	VALIDE
	Critère 3	La culture, les habitudes de vie et les choix de l'enfant et de ses parents sont pris en compte	2	2	3	4	3	4	4	VALIDE
	Critère 4	L'autonomie et les capacités de l'enfant sont repérées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 5	Des actions visant à développer les capacités motrices et psychoaffectives sont identifiées	2	1	3	2	1	3	2	VALIDE
	Critère 6	Les activités mises en œuvre prennent en compte les capacités de l'enfant	0	1	0	2	3	2	1	NON VALIDE
	Critère 7	Les activités visent à développer l'autonomie de l'enfant	0	0	1	2	2	2	0	NON VALIDE
	Critère 8	La sécurité affective est recherchée	3	3	3	3	2	4	5	VALIDE
	Critère 9	Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 10	Le confort et la pudeur en relation avec l'âge de l'enfant sont respectés	0	3	2	3	4	3	4	VALIDE
	Critère 11	L'adhésion et la participation de l'enfant sont recherchées	1	1	1	1	1	3	1	NON VALIDE
	Critère 12	La collaboration avec les parents est recherchée	2	3	3	3	2	3	4	VALIDE
Compétence 2	NON VALIDÉE	Nb minimum de critères à valider : 5				Nombre critères validés : 5				
		Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final	
<b>Apprécier l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie</b>	Critère 1	L'observation de l'état clinique est fiable	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Les situations d'urgence sont repérées et l'alerte est donnée	0	1	0	1	2	2	0	NON VALIDE
	Critère 4	Les outils de mesure des paramètres vitaux sont utilisés correctement	3	3	2	3	2	3	4	VALIDE
	Critère 5	La mesure des paramètres vitaux est exacte	1	3	3	3	3	3	5	VALIDE
	Critère 6	La retranscription des paramètres vitaux est correcte	3	1	3	3	3	3	5	VALIDE
Compétence 3	VALIDÉE	Nb minimum de critères à valider : 5				Nombre critères validés : 6				
		Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final	
<b>Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant</b>	Critère 1	La technique de lavage de mains est maîtrisée	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	Les règles d'hygiène pour la réalisation des soins sont respectées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Les soins sont réalisés avec efficacité	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 4	Les soins réalisés sont adaptés à l'état de l'enfant	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 5	Les règles de sécurité sont respectées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 6	Les ressources de l'enfant sont prises en compte	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE



<b>Compétence 4</b>		<b>VALIDEE</b>	<b>Nb minimum de critères à valider : 3</b>				<b>Nombre critères validés : 4</b>			
Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes			Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final
	Critère 1	Les gestes et postures sont adaptés à l'état de santé de la personne	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	Le matériel est choisi de façon correcte	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Les méthodes de manutention pour le transfert ou le transport de la personne sont appliquées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 4	Les règles de confort et de sécurité de la personne sont respectées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
<b>Compétence 5</b>		<b>VALIDEE</b>	<b>Nb minimum de critères à valider : 5</b>				<b>Nombre critères validés : 6</b>			
Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage			Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final
	Critère 1	La communication est effective	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	La technique d'écoute est adaptée	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Le langage est adapté	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 4	L'information donnée est comprise par la personne et/ou son entourage	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 5	Les attentes de la personne sont prises en compte	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 6	L'élève fait preuve de maîtrise de soi	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
<b>Compétence 6</b>		<b>VALIDEE</b>	<b>Nb minimum de critères à valider : 2</b>				<b>Nombre critères validés : 3</b>			
Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques			Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final
	Critère 1	Les techniques de nettoyage ou désinfection ou stérilisation sont appliquées correctement	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	Les matériels et produits de nettoyage sont correctement utilisés	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
<b>Compétence 7</b>		<b>VALIDEE</b>	<b>Nb minimum de critères à valider : 3</b>				<b>Nombre critères validés : 4</b>			
Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins			Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final
	Critère 1	Les informations communiquées sont fiables et exactes	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	L'élève fait preuve de discernement pour la transmission des informations	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 3	Les règles et modes de transmission de l'unité de travail sont respectées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 4	Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
<b>Compétence 8</b>		<b>VALIDEE</b>	<b>Nb minimum de critères à valider : 3</b>				<b>Nombre critères validés : 3</b>			
Organiser son travail dans une équipe pluri professionnelle			Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5	Stage 6	Nb evaluation >2	Résultat final
	Critère 1	Les limites de la fonction d'auxiliaire de puériculture sont connues et respectées	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE
	Critère 2	Les outils de planification des activités et des soins de l'unité de travail sont utilisés	1	2	1	2	2	2	0	NON VALIDE
	Critère 3	Le travail est organisé en fonction des priorités	2	2	1	3	3	3	3	VALIDE
	Critère 4	La collaboration avec l'équipe est effective	3	3	3	3	3	3	6	VALIDE

## **ANNEXE 4 LIVRET DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE.**

Diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle-Calédonie  
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE VAE<sup>4</sup>

### **LIVRET DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE. (LIVRET 2)**

#### **SOMMAIRE**

- 1° Votre demande
- 2° Votre identité
- 3° Votre parcours professionnel
- 4° Vos activités bénévoles
- 5° Votre parcours de formation
- 6° Votre projet
- 7° Description de votre expérience et de vos acquis professionnels
- 8° Récapitulatif des preuves jointes

---

<sup>4</sup> Code du travail de Nouvelle Calédonie – articles Lp. 541-8 et suivants - Délibération modifiée n°119 du 21 avril 2016 *relative aux certifications professionnelles délivrées en Nouvelle-Calédonie*

## 1° DEMANDE DU CANDIDAT

Je soussigné : .....

Né(e) le : à : .....

Adresse : .....

.....

.....

- certifie sur l'honneur avoir rédigé ce dossier moi-même,
- certifie sur l'honneur l'exactitude des informations apportées dans ce dossier
- demande la validation des acquis de mon expérience pour l'obtention du diplôme d'auxiliaire de puériculture de la Nouvelle Calédonie.

Fait à : ..... le : .....

Signature :

## 2° VOTRE IDENTITE

• IDENTITE

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

PRENOMS :

GENRE :     H        F  

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE

CODE POSTAL :

COMMUNE :

PAYS :

• ADRESSE POSTALE

RUE / BP :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

• COORDONNEES

TEL PORTABLE :

TEL FIXE :

MEL :

• SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- Vous exercez actuellement une activité salariée
  - Vous exercez actuellement une activité non salariée
  - Vous êtes actuellement sans emploi
- et / ou*
- Vous exercez actuellement une activité bénévole



**B. Pour l'emploi ou les deux emplois les plus importants par rapport au diplôme d'auxiliaire de puériculture, détaillez les activités réalisées :**

**Emploi 1 :**

- Emploi occupé (indiquez la ligne du tableau correspondante)
- Le service, la structure ou le lieu dans lequel vous avez travaillé :
- Quelles étaient vos principales activités dans cet emploi ? (Par exemple, que faisiez-vous dans une journée ?)
- Vos activités ont-elles évolué en cours d'emploi ?
- Auprès de quels publics êtes-vous intervenu ? (enfants, enfants malades, enfants handicapés, tranche d'âge...)?

**Emploi 2 :**

- Emploi occupé (indiquez la ligne du tableau correspondante)
- Le service, la structure ou le lieu dans lequel vous avez travaillé :
- Quelles étaient vos principales activités dans cet emploi ? (Par exemple, que faisiez-vous dans une journée ?)
- Vos activités ont-elles évolué en cours d'emploi ?
- Auprès de quels publics êtes-vous intervenu ? (enfants, enfants malades, enfants handicapés, tranche d'âge...)?



## 5° VOTRE PARCOURS DE FORMATION

### A. Formation initiale :

- Diplôme(s) préparé(s) :
- Diplôme(s) obtenu(s) : (joindre une copie)

### B. Formation par alternance :

- Diplôme(s) préparé(s) :
- Diplôme(s) obtenu(s) : (joindre une copie)

### C. Formation professionnelle continue :

Il s'agit de tous types d'actions de formation professionnelle continue

INTITULE de la formation	ANNEE ou période Durée totale en heures	ORGANISME de formation ou formateur	CONTENU DE LA FORMATION Indiquez si vous avez obtenu une attestation, un certificat ou un diplôme (joindre l'attestation)



## **6° VOTRE PROJET PROFESSIONNEL**

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à demander la validation de vos acquis pour l'obtention du diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'auxiliaire de puériculture ?

## 7° DESCRIPTION DE VOTRE EXPÉRIENCE ET DE VOS ACQUIS PROFESSIONNELS

### A. VOTRE EXPERIENCE AUPRES DES ENFANTS DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITES D'ÉVEIL

Vous parlez ici de votre expérience d'activités réalisées avec des enfants ou auprès d'enfants : toilette, habillage, repas, aide à l'élimination, jeux, loisirs, ... Il peut s'agir d'activités réalisées dans des structures de la petite enfance ou de soins en établissement auprès d'enfants malades ou en situation de handicap. Il peut s'agir également d'activités réalisées à domicile dans le cadre d'une activité professionnelle de garde d'enfants ou d'aide aux familles

#### 1.° **Activités réalisées :**

- Quelles activités avez-vous fréquemment réalisées ? Soins (toilette, habillage,...), activités quotidiennes (alimentation, ...), activités d'éveil et de loisirs (jeux...),...
- Dans quel lieu ? (Quel type d'établissement, de structure ou de lieu).
- Auprès de quelles catégories d'enfants ? (âge, caractéristiques éventuelles, ...)?

#### 2.° **Dans votre expérience, choisissez deux situations où vous avez réalisé des activités avec des enfants :**

##### • **Situation 1. Activités de soins de la vie quotidienne**

*Décrivez la situation :*

- Quelles étaient les caractéristiques de l'enfant et/ou du groupe d'enfants ? (âge, culture, habitudes, degré d'autonomie et de développement, ...)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Étiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quelles activités de soins avez-vous proposées et réalisées ? Quelle aide avez-vous apportée à l'enfant ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Pourquoi avez-vous procédé ainsi ? A quels besoins souhaitiez-vous répondre ?
- Qu'est-ce qui vous a semblé important sur le plan de l'hygiène et de la sécurité ? Qu'est-ce qui vous a semblé important pour respecter l'enfant ?
- Avez-vous essayé de développer les capacités et l'autonomie de l'enfant ? Donner des exemples détaillés de ce que vous avez mis en œuvre pour cela. Sinon, pourquoi ?
- Avez-vous pu observer un résultat ?

##### • **Situation 2 : Activité d'éveil ou de loisirs auprès d'un enfant ou d'un groupe**

*Décrivez la situation :*

- Quelles étaient les caractéristiques de l'enfant ou du groupe d'enfants ? (âge, culture, habitudes, degré d'autonomie et de développement, ...)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Étiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quelles activités avez-vous proposées et réalisées ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Pourquoi avez-vous procédé ainsi ? Que cherchiez-vous à développer (capacités de l'enfant, 5 sens, plaisir, bien-être, «vivre ensemble », sécurité affective, ...) ?
- Qu'est-ce qui vous a semblé important sur le plan de la sécurité matérielle ? Qu'est-ce qui vous a semblé important pour respecter chaque enfant ?

#### 3.° **Questions portant sur les deux situations et vos différentes activités**

- Avez-vous eu l'occasion d'observer la relation parent-enfant et d'échanger avec les parents ? A quelle occasion et comment ?

- Avez-vous eu l'occasion d'aider et de conforter les parents dans leur rôle ? A quelle occasion et comment ?

Au travers de ces deux situations, qu'avez-vous appris pour votre pratique professionnelle ? (difficultés, satisfactions ...)

## **B. VOTRE EXPERIENCE D'OBSERVATION ET D'APPRECIATION DE L'ETAT D'UNE PERSONNE**

Il s'agit de parler de votre expérience de mesure des paramètres vitaux.

### **1.° Observations de l'état clinique d'une personne et mesures réalisées :**

- Quels paramètres vitaux ou signes avez-vous mesurés ou observés fréquemment ? (température, diurèse, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, poids, taille, état de la peau et des muqueuses, signes de détresse et de douleur)
- Pourquoi ? (En lien avec quel risque ?) Avec quels outils ?
- Quelles courbes de surveillance avez-vous réalisées ?
- Dans quel lieu ? (Quel type d'établissement, de structure ou de lieu)
- Auprès de quels types de personnes, de patients ?

### **2.° Choisissez deux situations dans lesquelles vous avez identifié un changement d'état de la personne ou un risque :**

#### **• Situation 1.**

*Décrivez la situation :*

- Auprès de quel type de personne êtes-vous intervenu ? Quel était son état (par exemple, sa maladie, ..)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quelles observations ou mesures avez-vous réalisées ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Avez-vous observé des éléments particuliers montrant une détresse, une douleur, quelque chose d'anormal ? Quel était le risque ? Qui avez-vous alerté ?
- Quelles informations avez-vous transmises ?

#### **• Situation 2**

*Décrivez la situation :*

- Auprès de quel type de personne êtes-vous intervenu ? Quel était son état (par exemple, sa maladie, ..)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quelles observations ou mesures avez-vous réalisées ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Avez-vous observé des éléments particuliers montrant une détresse, une douleur, quelque chose d'anormal ? Quel était le risque ?
- Qui avez-vous alerté ?
- Quelles informations avez-vous transmises ?

Au travers de ces différentes expériences, quelles ont été les difficultés rencontrées et les points positifs ? Qu'avez-vous appris ?

### C. VOTRE EXPERIENCE DE REALISATION DE SOINS DANS UN CONTEXTE MEDICALISE

Il s'agit de parler de votre expérience de soins dans un contexte médicalisé (enfants atteints de pathologie, situations nécessitant la prise en compte d'appareillages et matériels d'assistance médicale)

#### 1.° Soins réalisés :

- Quels types de soins avez-vous réalisés régulièrement dans ce contexte ? (Soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil et aide de l'infirmier ou à la puéricultrice pour la réalisation de soins,...)
- Donnez des exemples concrets et précis.
- Dans quel lieu ? (Quel type d'établissement ou de structure)
- Auprès de quelles catégories d'enfants ? (âge, caractéristiques éventuelles, ...)

#### 2.° Choisissez deux situations de soin pour lesquelles vous avez eu à vous adapter à l'état de santé des enfants dans des contextes médicalisés (enfants atteints de pathologie, situations nécessitant la prise en compte d'appareillages et matériels d'assistance médicale)

##### • Situation 1

Décrivez la situation :

- Quelles étaient les caractéristiques de l'enfant auprès duquel vous êtes intervenu ? (âge, pathologie, handicap, ...)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quel soin avez-vous réalisé ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Comment avez-vous organisé votre soin en fonction de l'état de l'enfant ? Quels moyens avez-vous choisis et utilisés ? (serviettes, gants, produits, ...) Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important pour le bon déroulement du soin ? Pour adapter le soin à l'enfant ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important pour le confort de l'enfant ?
- Comment avez-vous recherché l'accord de l'enfant ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important sur le plan de l'hygiène et la sécurité ? Par rapport à quels risques ?

##### • Situation 2

Décrivez la situation :

- Quelles étaient les caractéristiques de l'enfant auprès duquel vous êtes intervenu ? (âge, pathologie, handicap, ...)
- Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Quel soin avez-vous réalisé ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Comment avez-vous organisé votre soin en fonction de l'état de l'enfant ? Quels moyens avez-vous choisis et utilisés ? (serviettes, gants, produits, ...) Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important pour le bon déroulement du soin ? Pour adapter le soin à l'enfant ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important pour le confort de l'enfant ?
- Comment avez-vous recherché l'accord de l'enfant ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important sur le plan de l'hygiène et la sécurité ? Par rapport à quels risques ?

A travers ces deux situations, qu'avez-vous appris pour votre pratique professionnelle ? (difficultés, satisfactions, ...)

## **D. VOTRE EXPERIENCE D'INSTALLATION ET DE MOBILISATION DES PERSONNES <sup>5</sup>**

Il s'agit de parler de la façon dont vous installez la personne dans son lit, son fauteuil, à la toilette, ..., et de la façon dont vous aidez la personne à marcher et à se déplacer.

### **1.° Activités d'installation et de mobilisation réalisées :**

- Quelles installations avez-vous pratiquées au cours de votre expérience professionnelle ? Quelle aide aux personnes pour un déplacement ou pour la marche ? Donnez des exemples concrets et précis.
- Dans quel lieu ? (Quel type d'établissement, de structure ou de lieu)
- Quels types de personnes avez-vous aidé ?

### **2.° Choisissez deux situations d'installation ou de mobilisation :**

#### **• Situation 1**

*Décrivez la situation :*

- Qui était la personne aidée ? Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ? Quels gestes avez-vous réalisés ? Pourquoi ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Quels techniques et matériels avez-vous utilisés ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important du point de vue de la sécurité et du confort ? Pourquoi ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Comment avez-vous fait face à ces difficultés ?

#### **• Situation 2**

*Décrivez la situation :*

- Qui était la personne aidée ? Dans quel endroit étiez-vous ? Etiez-vous seule ou avec d'autres ? Quels gestes avez-vous réalisés ? Pourquoi ? Décrivez concrètement ce que vous avez fait.
- Quels techniques et matériels avez-vous utilisés ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a paru important du point de vue de la sécurité et du confort ? Pourquoi ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Comment avez-vous fait face à ces difficultés ?

## **E. VOTRE EXPERIENCE DE COMMUNICATION AUPRES DE PERSONNES SOIGNEES, ACCUEILLIES OU AIDEES :**

Il s'agit de parler de votre relation avec les personnes aidées, accueillies ou soignées. Vous pouvez aussi bien décrire des moments où vous avez accueilli ou informé des personnes que des moments d'échange pendant les soins.

### **1.° Activités d'accueil, d'information et d'accompagnement réalisées :**

Dans quel contexte avez-vous eu l'occasion d'accueillir, d'informer ou d'accompagner des personnes ? Donnez des exemples concrets et précis. Dans quel endroit ? (Quel type d'établissement, de structure ou de lieu)

Auprès de quels types de personnes ?

### **2.° Choisissez deux situations de communication avec des personnes soignées, accueillies ou aidées :**

#### **• Situation 1**

*Choisissez une situation plutôt positive ; Décrivez la situation :*

- Qui était la personne ?
- Dans quel endroit étiez-vous ?
- Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- De quoi avez-vous parlé avec la personne ?

---

<sup>5</sup> Il s'agit des activités d'installation et de mobilisation qui ne font pas appel aux techniques de rééducation

- Lui avez-vous apporté une aide ou un conseil ? Sur quoi?

- **Situation 2**

Choisissez une situation qui vous a posé des difficultés ; Décrivez la situation :

- Qui était la personne aidée ?
- Dans quel endroit étiez-vous ?
- Etiez-vous seule ou avec d'autres ?
- Qu'est-ce qui s'est passé ?
- Qu'est-ce qui était difficile ?
- Comment avez-vous réagi ?
- Votre expérience vous a-t-elle servi à améliorer vos relations avec d'autres personnes aidées, accueillies ou soignées ?

## **F. VOTRE EXPERIENCE D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATERIEL.**

Il s'agit de parler d'une expérience d'entretien des locaux et du matériel où vous avez utilisé des techniques spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (par exemple balayage humide, désinfection du matériel, etc.).

- **Entretien des locaux :**

- Quelles activités avez-vous réalisées ? Décrivez comment vous vous y prenez.
- Outils utilisés ? Produits utilisés ? Dans quels lieux ? (type d'établissement ou de structure)
- Pour quels types de malades ou de pathologies ?
- Entretien des matériels :
- Quelles activités avez-vous réalisées ? Décrivez comment vous vous y prenez.
- Outils utilisés ? Produits utilisés ?
- Dans quels lieux ? (type d'établissement ou de structure)
- Pour quels types de malades ou de pathologies ?
- Par exemple :
- Comment réalisez-vous l'entretien du sol et des surfaces, avec quels produits, de quelle façon et pourquoi ?
- Comment faites-vous pour nettoyer et désinfecter un lit ou une chambre après le départ d'un patient de votre service ou unité ? (produits utilisés, façon de faire, etc.).
- Qu'est-ce qui vous paraît important pour protéger la personne et vous-même de la transmission des infections ? Pourquoi ?
- Comment vous occupez-vous du linge ? (tri du linge, transport du linge, etc.).
- Avez-vous déjà utilisé des protocoles d'hygiène ? Si oui, lesquels ?

## **G. VOTRE EXPERIENCE DE RECHERCHE ET DE TRANSMISSION D'INFORMATIONS POUR ASSURER LA CONTINUTE DES SOINS**

Il s'agit notamment de parler des informations relatives à la personne que vous allez chercher soit auprès de l'infirmier (ou autre professionnel), soit dans des documents.

- 1.° **Activités de traitement et de transmission des informations :**

- Quelles informations allez-vous rechercher en arrivant sur votre lieu de travail ?
- Auprès de qui ?
- Comment cela se passe-t-il ?

- Sur quels documents écrivez-vous ?
- Qu'est-ce que vous écrivez ?
- Quelles informations sur les personnes transmettez-vous ?
- A qui ?
- Quand ?

**2.° Secret professionnel :**

Pouvez-vous décrire une situation où vous vous êtes posé la question du secret professionnel ?

**H. VOTRE EXPERIENCE D'ORGANISATION DE VOTRE PROPRE TRAVAIL AU SEIN D'UNE EQUIPE.**

*Il s'agit de parler de la façon dont vous organisez votre travail de tous les jours.*

- Comment organisez-vous votre travail dans la journée ?
- Qu'est-ce qui vous aide dans cette organisation (planning, réunions, etc.) ?
- Comment tenez-vous compte de vos collègues ? Avez-vous des moments de rencontre ?
- Avec qui travaillez-vous ? Quelles sont les différentes fonctions des personnes avec qui vous travaillez ?
- Que pouvez-vous décider seul ? A quel moment et pourquoi demandez-vous l'avis de l'infirmier ? (ou autre responsable)
- Décrivez comment vous vous êtes organisé face à un imprévu ?

**I. IDENTIFIER ET PRENDRE EN CHARGE UNE URGENCE A CARACTERE MEDICAL**

Pour justifier de cette compétence, il faut être titulaire de l'AFGSU2 depuis moins de 4 ans (fournir l'attestation de formation).

## **8° RECAPITULATIF DES PREUVES JOINTES AU LIVRET DE PRESENTATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (LIVRET 2)**

Si vous joignez différentes preuves au dossier, merci de joindre également le récapitulatif suivant :

<b>N°</b>	<b>TYPE</b>	<b>CETTE PREUVE APPORTE des éléments pour l'unité ou les unités suivantes</b>	<b>NOMBRE DE PAGES</b>